

Société de Développement de l'Anse-aux-Bois

253, rue Saguenay, Saint-Fulgence

Québec G0V 1S0

Faucon en parole!

Édition 2016, No. 1, Avril

MUNICIPALITÉ DE Saint-Fulgence

Dans ce numéro

Mot du Maire.....	2
Informations municipales.....	2-7
Informations touristiques.....	8-11
Organismes	12-13
Babillard.....	14-15

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE



MME CLAUDINE BOILY ET M. CARL TREMBLAY

Pharmaciens
propriétaires

 Brunet

CHICOUTIMI-NORD

Bon festival!



Tim Hortons

Toujours délicieux...
froid ou chaud!

Cafés et cappuccino glacés à 1\$

Miam! Nouveau sandwich
au poulet croustillant
et savoureux!



Mot du maire



Il me fait toujours plaisir de vous adresser ces quelques mots. Nous sommes à quelques jours de célébrer notre 29^e Festival de la Bernache. Cette fête populaire, qui met en évidence la faune ailée, nous fait prendre conscience de tout ce lieu privilégié qui fait l'envie de plusieurs communautés pour ne nommer que les battures et la flèche littorale, garde-manger naturel. Cette période nous permet de rendre encore plus visible tout ce potentiel pour attirer touristes et amateurs de la nature, et promouvoir de saines habitudes de vie pour notre population.

Il n'est pas trop tard pour vous rappeler nos besoins de bénévoles pour cette fête annuelle qui se tiendra les 6, 7 et 8 mai prochains. Un comité s'affaire depuis quelques mois à tenter de faire de ce festival une réussite mémorable en usant de son imagination pour mettre en valeur notre territoire exceptionnel, bordé par ce Fjord magnifique. Le bénévolat pour une telle entreprise est très important, voire même indispensable. Il n'est pas trop tard pour venir vous joindre à notre équipe. Communiquez avec nous et assurez-vous de nous indiquer les moments de votre disponibilité.

éco-parc industriel

Ce dossier est toujours actif afin de favoriser des emplacements pour de nouvelles entreprises. Nous avons également des bâtisses existantes et des bureaux à louer du côté administratif. Ce secteur industriel, de plus de 168 hectares, sera le premier emplacement industriel majeur, chez nous, pouvant recevoir des nouveaux projets; une bonne nouvelle économique pour nous tous. Nos évaluateurs sont en analyse présentement afin de s'entendre sur un prix au pied carré ainsi pour être attractif et concurrentiel pour les commerces qui lorgnent ce secteur.

J'en profite aussi pour vous rappeler qu'aura lieu notre messe du comité des malades sous la tutelle de madame Colette Gagnon et son équipe qui se feront un plaisir de vous accueillir pour le sacrement de l'Onction des malades, encore cette année, **le lundi 6 juin prochain à 15 h 30, au Centre multifonctionnel**. La célébration sera suivie d'un goûter. Vous pouvez **confirmer votre présence avant le 1^{er} juin à** : Madame Colette Gagnon : 418-674-2786 ou Madame Aurore Girard : 418-674-2471.

Je m'adresse à vous, commerçants de Saint-Fulgence et à toutes personnes qui ont à cœur cet événement. Sachez que vous pouvez le bonifier en y ajoutant un cadeau ou bien un article que vous fabriquez. Ce serait pour vous une belle façon de faire connaître votre entreprise ou vos talents aux gens d'ici.

Je vous invite à visiter notre site web au www.ville.st-fulgence.qc.ca qui est mis à jour régulièrement. Il vous tient informé de ce qui se passe dans notre beau village et n'oubliez jamais que votre présence au conseil municipal, **le premier lundi de chaque mois à 19h30**, est un plus pour nous et pour en profiter pour interpeller les membres du conseil sur des sujets qui vous préoccupent afin de suivre de plus près la vie politique municipale.

Respectueusement,
Gilbert Simard,

Maire de Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Bois

INFOS MUNICIPALES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (BAC VERT)

Le 6 mai 2013, la Municipalité a adopté le règlement portant le numéro 2013-03 ayant pour objet la collecte, le transport et l'élimination des ordures ménagères sur le territoire de la municipalité de Saint-Fulgence.

En autres, dans ce règlement, on indique que la Municipalité désire obliger l'utilisation de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères des résidences.

Par bacs roulants, on entend un contenant de polyéthylène, résistant et étanche d'une couleur autre que bleu ou brun, d'une capacité de 240 ou 360 litres, muni de roues et d'un couvercle à charnières, pouvant être levé et vidé mécaniquement au moyen d'un bras verseur par les camions affectés à la collecte des ordures ménagères. **Seules les ordures ménagères déposées dans les bacs roulants seront ramassées.**

Vous devez vous servir uniquement d'un bac vert pour les ordures ménagères. Le bac bleu servant aux matières recyclables ne doit en aucun temps être utilisé afin de placer les vidanges.

ANIMAUX

ENDROITS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est défendu de laisser en tout temps un animal errer dans une rue, ruelle, place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du gardien de l'animal.

Il est **strictement interdit** de promener votre chien sur la piste cyclable, les trottoirs de bois, les sentiers du Centre d'Interprétation des battures et les endroits publics de la municipalité, tels les trottoirs au village, sans être maintenu au moyen d'une laisse (Règlement 2010-014). Également, vous avez à votre disposition, à l'entrée de la piste cyclable, des sacs afin de disposer des excréments de votre animal. Nous demandons votre collaboration.

Les licences pour vos chiens et chats sont remises **gratuitement** à la réception de la municipalité.

Chicoutimi-Nord

Fleuriste

2108, boulevard Tadoussac
Chicoutimi-Nord, QC G7G 1L1
T 418 543.6980

Le fleuriste différent

Les chroniques de l'inspectrice en bâtiment



D'abord, bon printemps,

ANIMAUX DE FERME

La vie dans un village comporte des avantages, cependant tout ne peut être permis sur le simple fait d'habiter une municipalité rurale comme la nôtre et comme dans n'importe quel ville ou village la garde des animaux de ferme n'est autorisée que dans les zones appropriées, sur des superficies d'emplacements établis selon le schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay. La municipalité s'est dotée d'un règlement sur les animaux, qui est en cours de modification pour permettre la garde de poules sur l'ensemble du territoire, qui est disponible à nos bureaux, faites-en la demande. Donc, avant de prendre la garde d'un animal de ferme, informez-vous. Des peines pécuniaires sont prévues pour les contrevenants.

TRAVAUX DANS LA RIVE OU LE LITTORAL

Chaque printemps, j'aime à vous rappeler quelques dispositions relatives à la protection des rives.

La rive est une bande de terre qui borde les cours d'eau à partir de la ligne des hautes eaux vers les terres et le littoral c'est le cours d'eau à partir de la ligne des hautes eaux.

Il faut savoir que tous travaux effectués dans la rive et/ou le littoral doivent faire l'objet d'une demande de permis.

L'inspecteur en bâtiment doit aviser les ministères impliqués lorsque des travaux sont réalisés illégalement. Lorsque les travaux touchent le littoral, les agents de conservation de la faune du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF) sont avisés et lorsque les travaux nécessitent l'obtention d'un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), nous avisons les intervenants de ce ministère.

En plus d'exiger la reprise des travaux, de sévères amendes ont été remises aux citoyens qui effectuaient des travaux en bande riveraine. Sachez que nous interviendrons dans tous les dossiers afin que ces situations soient régularisées, et que l'entrepreneur mandaté pour effectuer les travaux est lui aussi assujéti aux mêmes règlements que les propriétaires et n'est donc pas à l'abri des conséquences engendrées par des travaux illicites. **Il est donc dans votre intérêt de travailler conjointement avec la municipalité afin de bien planifier vos travaux et pour éviter les mauvaises surprises.**

TIRAGE TERRAINS DE VILLÉGIATURE

Gardez l'œil ouvert, de nouveaux terrains de villégiature devraient être libérés au cours de l'année 2016. Comme à l'habitude ces annonces sont publiées dans les journaux et sur le site internet de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

ZONAGE AGRICOLE ET ILOTS DÉSTRUCTURÉS

Si vous avez des projets dans la zone agricole permanente, en attendant l'acceptation et la finalité de la reconnaissance des îlots déstructurés (l'article 59), la Commission de protection du territoire agricole du Québec accepte toujours les demandes d'autorisation. Si d'autres informations vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi (418-674-2588, poste 2302).

GARAGES TEMPORAIRES

N'oubliez pas que les abris temporaires doivent être retirés avant le 1^{er} mai.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

La municipalité désire informer les propriétaires de la présence des inspecteurs en évaluation municipale de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay à partir du **début juin**.

Ces derniers visiteront chacune des propriétés afin de rendre leurs dossiers d'évaluation conformes aux nouvelles exigences prescrites dans le cadre de la modernisation des rôles d'évaluation. La Loi sur la fiscalité municipale précise que ces visites peuvent se faire entre 8 h et 21 h, du lundi au samedi, exception faite des jours fériés. Les inspecteurs de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay seront munis d'une carte d'identité délivrée par la M.R.C. et doivent la présenter sur demande.

Si vous avez des projets venez me rencontrer, il me fait toujours plaisir de discuter avec vous.

Je vous souhaite une agréable saison.

Louise Gagnon
Inspectrice en bâtiment



Jeudi des Dames
Tous les jeudis, 2 choix de menus à 7\$ + taxes
seulement pour les Dames !

SPÉCIAL DE 4h À 7h tous les jours

↳ 2 petites bières régulières à 85*

↳ 2 coupes de vin maison à 115*

↳ 20 oz Budweiser en fût à 65*

*Taxes incluses

RÉSERVATION

418 502-0588

aubergelatourelledufjord.com

INSCRIPTIONS

La Société de développement de l'Anse-aux-Foins tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux activités pour la session d'hiver 2016. Un total de 203 personnes se sont inscrites aux différentes disciplines. Le volet parascolaire est encore très populaire puisque 67 jeunes ont participé. Merci également aux 160 participants pour notre semaine de relâche.

Soyez assurés que la formule sera de retour l'an prochain avec de la nouveauté.

SPECTACLE CHEERLEADING

Nous tenons à féliciter les groupes de cheerleading 1^{ère} à 3^e et 4^e à 6^e année, pour leur magnifique prestation lors du spectacle de fin de saison présenté le 24 mars dernier à l'auditorium de Charles-Gravel. Nos 22 jeunes filles ont démontré tout leur talent aux 500 personnes présentes lors de cette soirée. L'activité était organisée conjointement avec les municipalités de Saint-Honoré, Saint-David de Falardeau, Saint-Fulgence ainsi que la «Maison pour tous», en collaboration avec *À vos marques, Santé*.

RÉSERVATION AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL MICHEL SIMARD DE SAINT-FULGENCE

Le Centre multifonctionnel Michel Simard vous offre la possibilité de tenir vos activités dans votre communauté. Réception, party de bureau, réunion, activité sportive, fête de famille et fête d'enfants. Nous vous offrons plusieurs services et des prix abordables.

Nous disposons d'un rideau de scène (noir) et de pendlillons (rideaux noirs autoportants amovibles). Ces équipements ont pour but de créer une ambiance feutrée et intime lors d'événements. De plus, nous possédons un système d'éclairage de scène au LED.

NOUVEAUTÉ ESTIVALE

COURS DE SKATEBOARD

Horaire : Mardi 18 h 30 à 19 h 45 au Skate parc (patinoire)
Garçons et filles 1^{ère} à 6^e année
5 semaines/début 24 mai
Casque obligatoire (disponible sur place)
Coût : 75\$
Maximum 7 participants
Responsable : Simon Gagnon

SOCCER À SAINT-FULGENCE

Du soccer cet été à Saint-Fulgence pour les filles et garçons. Niveau initiation pour les U4-5, U6, U7-8 et U9-10-11-12 ans (âge au 31 décembre 2016). Du 7 juin au 10 août, les mardis et mercredis de 18 h à 20 h. Horaire à déterminer selon les groupes d'âge.

Coût : 50\$. Date limite d'inscription 13 mai.

À noter que l'activité se déroulera sur le terrain de balle-lente temporairement en raison des travaux prévus pour la réparation du terrain de soccer. Par conséquent, le soccer pour les adultes débutera plus tard au courant de l'été. Le coût pour les adultes reste à déterminer. Date limite d'inscription 13 mai.

CAMP DE JOUR 2016 EN COLLABORATION AVEC LE PATRO DE JONQUIÈRE

Camp de jour pour filles et garçons de 5 à 12 ans.
Du lundi au vendredi de 9 h à 15 h 30 à partir du 27 juin jusqu'au 26 août.

Service de garde de 7 h 30 à 9 h et 15 h 30 à 17 h
Activités au Centre Multifonctionnel Michel Simard 257, rue Saguenay.

Coût : 250\$ par enfant : 1^{er} versement de 150\$ au plus tard le 27 juin, 2^e versement de 100\$ au plus tard le 15 juillet.
Inscription avant le 13 mai.

EMPLOIS ÉTÉ CANADA ACCORD 2016

Animateurs (trices) de camp de jour (début mi-juin 2016)

Durée : 7 à 11 semaines. 30 à 40 heures de travail par semaine.
Taux horaire : Salaire minimum.

Exigences :

- Être âgé(e) de 16 ans ou plus en date du 22 juin 2016.
- Participer à une formation obligatoire.
- Être disponible pour travailler sur des horaires flexibles.
- Être étudiant(e) à temps complet, tel que reconnu par l'institution fréquentée durant la session d'hiver précédant la période d'emploi.
- Poursuivre des études à temps complet, tel que reconnu par l'institution fréquentée à la session d'automne suivant la période d'emploi.

Pour les emplois non subventionnés

La Municipalité de Saint-Fulgence favorisera le candidat qui se dirige dans le domaine de l'enseignement et/ou sports loisirs.

Nature de l'emploi : Le travail consiste à coordonner, à surveiller le travail des animateurs ainsi que de planifier et d'animer des jeux d'équipe ou des activités de groupe susceptibles d'intéresser les jeunes fréquentant le camp de jour.

Pour postuler : Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 13 mai 2016 à 16 h 30.

Par courrier : Commission des loisirs, du sport et de la culture
de l'Anse-Aux-Foins
257, rue Saguenay
St-Fulgence (Québec)
G0V 1S0

Par courriel : philippe.gagnon@ville.st-fulgence.qc.ca

TOURNOI DE BALLE-LENTE MIXTE

Les 2 tournois de balle-lente mixte (11 joueurs incluant 2 filles minimum) se dérouleront les 3-4-5 juin et les 19-20-21 août prochains. Le coût d'inscription est de 300\$/équipe. Le montant des bourses remis aux gagnants varie en fonction du nombre d'équipes inscrites.

LIGUE DE BALLE-LENTE MIXTE

La ligue ne cesse de gagner en popularité, car 6 équipes sont inscrites comparativement à 5 l'an dernier. Les matchs auront lieu les lundis, jeudis et dimanches de 18 h 45 à 22 h. Début 15 mai. Pour information : J-D Tremblay 418-590-9640.

LIGUE DE HOCKEY-ÉPONGE

Nous tenons à féliciter les joueurs de l'équipe des Hawks de la Ferme du ruisseau qui ont vaincu ceux des Canadiens de l'Entreprise Cyrille Tremblay. Ils ont remporté le match ultime d'une série finale 3 de 5, et ainsi mettre la main sur la coupe LHPSF. Du grand hockey de la part des 2 équipes. Nous tenons à remercier tous les joueurs de la ligue pour leur participation. Merci également aux généreux commanditaires : **Dépanneur Roger Tremblay, Ferme du Ruisseau, Les Rénovateurs, Achille Tremblay BMR et Entreprise Cyrille Tremblay.** Merci spécial à J-D Tremblay pour sa collaboration.

PATINOIRE

Un merci tout spécial à Michel Larouche pour son excellent travail et sa grande disponibilité tout au long de l'hiver, malgré les nombreux sauts d'humeur de Dame nature.

Pour information, inscription, réservation et autres : Philippe Gagnon 418-674-2588 p. 2309

Bonne période estivale à tous!

Bibliothèque



Bonjour à tous,

Avec le printemps et l'été qui seront bientôt là, rien de mieux que faire une visite à la bibliothèque. Nous avons des romans, des suspenses, des documentaires, des livres pour enfants, des revues déco, de cuisine, service de prêts entre biblio, achat de nouveautés; enfin tout ce qui fait une bibliothèque.

Lire est un plaisir sans cesse renouvelé, découvrir un auteur inconnu, de partager et d'échanger. Lire est une façon de voyager sans bouger et de n'être jamais seul. Lire c'est donner des ailes à nos rêves.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, un soir ou deux par mois.

FERMÉE LE VENDREDI DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Veillez prendre note qu'à partir du 1^{er} juillet au 26 août inclusivement, la bibliothèque sera fermée les vendredis.

Les mardis, durant cette période, la bibliothèque sera ouverte de 15 h 30 à 20 heures.

POINT DE SERVICES : DÉPÔT DE LIVRES À LA MUNICIPALITÉ

En dehors des heures de la bibliothèque, vous pourrez dorénavant déposer à la réception de la municipalité, les livres empruntés.

REDONNER UNE SECONDE VIE À UN LIVRE USAGÉ

La biblio-vente, organisée par le Regroupement des bibliothèques publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, aura lieu le vendredi 13 mai de 16 h à 21 h et le samedi 14 mai de 9 h à 17 h au Hangar de la Zone portuaire à Chicoutimi.

Le comité de la biblio vous souhaite un bel été et de belles lectures.

Lise responsable,
Alice, Pauline, Louise, Doris-Hélène et Nicole.

418 820-5236

LES ENTREPRISES

DANIS MALTAIS
propriétaire

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

TERRASSEMENT
EXCAVATION

DÉNEIGEMENT
TRANSPORT PETITE QUANTITÉ

16 Larouche St-Fulgence
418 674-1792
ent.danismaltais@hotmail.com



RBQ : # 5664-7167-01



Lessard Tremblay
— Société de Notaires —

Pour les moments importants
de votre vie, faites confiance
à votre notaire!

Me André Lessard
Me Marie-Pier Tremblay

23, rue Racine Est, suite 300, Chicoutimi Tél. : 418 696-1115
lessardconseils.com



NETTOYAGE PRINTANIER DES RUES

Chaque année, habituellement au milieu d'avril, la municipalité procède aux travaux de nettoyage visant à débarrasser les rues et trottoirs des dernières traces de l'hiver.

Dans la poursuite du plan d'économie d'eau potable, l'eau utilisée sera puisée à même la rivière-aux-Foins.

Nous demandons votre collaboration afin de ne pas déplacer la neige et le sable qui sont sur vos terrains dans les rues.

APPEL AU CIVISME EN RESPECTANT LA LIMITE DE VITESSE SUR LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

La Sûreté du Québec collabore avec la Municipalité pour sensibiliser la population sur la vitesse excessive sur le territoire.

Des modifications ont été apportées (règlement 2014-11) relativement à la limite de vitesse dans certaines rues de la municipalité, dont les rangs Saint-François, Saint-Joseph et Sainte-Anne dont la vitesse maximale est de 60 kilomètres/heure.

Également, à l'intérieur du village, la limite est de 50 kilomètres/heure.

Nous vous demandons respecter la limite de vitesse partout dans la municipalité et également les panneaux de signalisation.

De plus, une analyse sera faite pour ajouter deux arrêts obligatoires sur la rue Saguenay et de la Bernache (coin Achille Tremblay & Fils Ltée) afin de ralentir la vitesse à cet endroit.

Respecter la signalisation routière est pour la sécurité de tous!

PÉRIODE DE DÉGEL

Le ministère des Transports du Québec rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que les limites de charge autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics. Il en est ainsi chaque année afin de tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période, qui pour 2016 est du 21 mars au 20 mai inclusivement.

MONSTRES MÉNAGERS ET RESSOURCERIES

Nous demandons votre collaboration pour ne pas disposer de matériaux de construction, meubles, appareils électroménagers, pneus, matelas et autres avec vos matières résiduelles (ordures ménagères) ou encore sur les sites de villégiature. Ces endroits sont réservés uniquement aux résidents de chaque secteur.

Les écocentres (ressourceries) sont accessibles à tous les citoyens de la municipalité et le service est gratuit. Les entrepreneurs et les commerçants n'y ont pas accès.

Deux endroits :

Pour le secteur Nord : 2932, rue Vimy

Pour le secteur Sud : 3333, boul. Talbot

Pour connaître l'horaire, contactez les travaux publics de Ville Saguenay au numéro de téléphone 418-698-3259

Collecte de résidus domestiques dangereux et produits électroniques le samedi 28 mai prochain, de 9 h 00 à 12 h 00

Les employés des travaux publics procéderont à la collecte de résidus domestiques dangereux et des produits électroniques au **384, route de Tadoussac (Édifice Claude Bélanger)**. Les matières acceptées sont : peintures et teintures, huiles usées, acides, aérosols, réactifs, bonbonnes de propane, liquides et solides inflammables, solvants et diluants, pesticides, batteries de véhicules motorisés, toxique, acides, bases, réactifs, téléphone, ampoules fluocompact, imprimante, système audio/vidéo, ordinateurs, piles et télévision. Nous ramasserons le fer également.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE POLICE – AMBULANCE – POMPIERS

9 - 1 - 1

Autres urgences en dehors des heures de bureau de la municipalité

Du lundi au vendredi : de 17 heures à 8 heures

Les samedis et dimanches : 24 heures sur 24

UN SEUL NUMÉRO : 418-540-7625

Un employé de garde vous répondra en tout temps afin de vous informer ou intervenir à une situation ne pouvant être corrigée aux heures de bureau.

Ferme de l'Anse-au-Foin Ent.

Appelez maintenant!



Vente de foin

- Estimation gratuite
- Broyeur d'accolement
- Entretien de bordure de chemin et champs

Serge Tremblay 418 818-3155



RÉCUPÉRATION : SOYONS RESPONSABLES

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

IL EST TEMPS DE METTRE VOTRE POUBELLE AU RÉGIME!

Les Québécois envoient 746 kg de déchets par année au dépotoir, c'est 15% de plus que les Américains. Nous sommes l'un des plus gros producteurs de déchets sur la planète.

L'élimination a longtemps été l'unique façon de disposer des déchets. Aujourd'hui, la notion de gestion des matières résiduelles va bien au-delà de l'enfouissement et de l'incinération; elle privilégie l'application des 3RV.

- Réduire le gaspillage
- Favoriser le Réemploi
- Récupérer pour recycler
- Valoriser les matières résiduelles



Vient ensuite l'élimination, mais comme mesure ultime de disposition. **L'élimination coûte à Saint-Fulgence environ 134 \$/porte tandis que le recyclage 44 \$/porte. Donc, le recyclage c'est presque 5 fois moins cher.**

GÉRER LES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA MAISON POURQUOI ET COMMENT RÉDUIRE?

La règle de base est simple : évaluons de près nos besoins et évitons d'acheter ou d'utiliser des produits jetables, suremballés ou présentés en portions individuelles. Modifions nos habitudes de consommation et de production et réduisons à la source, c'est une façon de prévenir et de produire des résidus. **Et pourquoi ne pas faire du compostage!** Les matières organiques, telles que les résidus de table (pelures et restes de fruits et légumes), le gazon ou les feuilles mortes peuvent retourner à la terre par le processus du compostage. Entre 30 et 40% moins de déchets sont ainsi produits par les familles québécoises qui compostent, réduisant la pollution et les coûts attribuables au transport et à l'enfouissement de ces matières résiduelles. Surveillez nos prochaines chroniques avec la Patrouille Euréko!

POUR FACILITER LE RECYCLAGE :

Placer le bac de récupération (bac bleu) près de la poubelle (bac vert);

Placer le lexique des objets à recycler près du bac de récupération

Le bac bleu roulant doit **uniquement** servir aux matières recyclables. Il ne doit pas être modifié, peinturé ou utilisé à d'autres fins. Si vous déménagez, vous devez laisser le bac au prochain occupant.

SOYONS RESPONSABLES!

Un petit geste pour la planète...

Site de covoiturage
de Saint-Fulgence de
l'Anse-aux-Bois



Si 25% des conducteurs qui voyagent seuls se mettent à covoiturer, ce serait la fin des bouchons. Si vous êtes à court d'idée pour vos bonnes résolutions, cette année, pensez à covoiturer! Nous avons inauguré, en 2015, un stationnement à cet effet en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) et dans le cadre du projet «Par notre propre énergie».

Autre bonne raison pour adhérer à ce moyen de transport, le pont Dubuc sera en travaux de mai à décembre et pour plusieurs années. La promotion, lancée avec notre site de covoiturage en face du Centre multifonctionnel, vise à «induire un changement de comportement durable en matière de mobilité», alors que le covoiturage ne représente que 4% des trajets domicile-travail.

Notre bulletin municipal veut, en particulier, mieux faire connaître ce site qui existe depuis septembre 2015. Vous pouvez vous inscrire au www.montrajet.ca qui est un site internet, opéré par le Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay (CADUS), qui regroupe tous les modes de transport et vise à faciliter la gestion des déplacements dans un esprit économique et écologique.



À ce jour, nous constatons que quelques voitures l'utilisent de façon régulière. Nous avons une quinzaine de stationnements identifiés qui sont mis gratuitement à disposition des covoitureurs.

Nous réfléchissons à un concours qui serait organisé permettant de remporter un prix.

Par la même occasion, nous vous encourageons à utiliser notre service d'autobus de Société de Transports du Saguenay (STS). Voici les heures de départ du Terminus et d'arrivée à Saint-Fulgence :

Départ du Terminus Arrivée à Saint-Fulgence

- 6 h 45 7 h 15
- 12 h 45 13 h 15
- 17 h 45 18 h 15

Et n'oubliez pas que

«Cette planète, c'est le bateau sur lequel on est tous embarqué...» Michel Serres

Gilbert Simard

Membre de la Table régionale sur la réduction de notre dépendance au pétrole du Saguenay-Lac-Saint-Jean



La Coop de solidarité du cap jaseux fête ses quinze ans!

OUVERTURE DU PARC ET PETITE CORVÉE!

L'ouverture officielle du Parc Aventures Cap Jaseux se fera le samedi 14 mai 2016. Nous serons ouverts les fins de semaine jusqu'au 26 juin et 7 jours sur 7 après cette date. Nous invitons les personnes intéressées à occuper un emploi estival à consulter les offres sur notre site internet au www.capjaseux.com.

Comme à chaque année, l'équipe vous invite à participer à la **petite corvée printanière** qui aura également lieu le **samedi 14 mai de 8h30 à 12h30**. Cette opération collective permet l'ouverture officielle du site après un long hiver. Si vous êtes intéressés à venir nous épauler lors de cette journée, veuillez contacter Linda Houde au 418 674-9114 ou au linda.houde@capjaseux.com afin de confirmer votre présence. Un lunch vous sera servi gratuitement afin de clôturer cette journée et nous ferons l'attribution d'un **laissez-passer pour 2 personnes pour l'activité de votre choix (Fjord en Arbres - Régulier ou Extrême, Via ferrata, Kayak de mer - Brunante ou Inisation)**, parmi les participants présents.

Déjà quinze ans depuis la fondation de notre coopérative de solidarité, qui assure désormais la gestion de ce bijou qu'est le Parc Aventures Cap Jaseux. De nombreux développements ont vu le jour depuis, tant au niveau de l'offre d'hébergements qu'en termes d'activités écotouristiques. Et le terrain de jeux est vaste pour continuer à innover!

Comme nous souhaitons que vous puissiez profiter pleinement de notre magnifique site, nous offrirons en 2016 une promotion exclusive aux résidents de Saint-Fulgence. Lorsque vous faites découvrir l'une de nos activités à vos visiteurs de l'extérieur de la région, nous vous offrons l'accès gratuit à cette même activité! Consultez l'encadré pour tous les détails.

L'accès au site demeure gratuit pour les résidents de Saint-Fulgence. Vous n'avez qu'à présenter une preuve de résidence pour venir marcher dans nos sentiers de randonnée ou vous prélasser sur la plage. Veuillez toutefois noter que des frais sont exigés pour utiliser le stationnement dans le secteur de la plage, et que ce dernier est accessible en basse saison seulement.

OFFRE SPÉCIALE

*Pour les résidents de St-Fulgence**

Cet été, venez au Parc Aventures Cap Jaseux avec 2 visiteurs adultes de l'extérieur* de la région! Vous obtiendrez une entrée gratuite pour une activité à l'achat de deux entrées adultes à prix régulier.

* Sur preuve de résidence seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle ou passeport. Valable en 2016. Non applicable sur la sortie Fjormidable en kayak de mer.



Parc national des Monts-Valin



Une érablière âgée de 3680 ans!

UNE PRÉSENCE SURPRENANTE

La présence d'érablières au parc national des Monts-Valin suscite l'étonnement et bien des questions. Les érablières à bouleau jaune du parc se situent en effet à la limite nord de leur aire de répartition. Les trois érablières qui ont été retrouvées au parc sont situées sur les flancs du mont Valin à des altitudes plus élevées que les autres érablières de la région. On ne peut pas encore expliquer la présence de ces milieux forestiers dans un environnement aussi particulier. Les érablières retiennent l'attention des chercheurs et des responsables du parc qui y voient un enjeu de conservation important.

COMPARER POUR MIEUX COMPRENDRE

Afin de mieux comprendre et d'expliquer la présence des érablières au parc, Émilie Dussault-Chouinard, une finissante au baccalauréat en biologie de l'Université du Québec à Chicoutimi a comparé les assemblages de plantes qu'on retrouve dans les érablières du parc à ceux des érablières de la région de la Beauce. Il y a moins d'espèces de plantes dans les érablières du parc que dans les érablières de la Beauce. Quand une espèce de plante est présente dans les érablières du parc, elle est moins abondante que lorsqu'elle est présente dans les érablières de la Beauce. Les érablières du Saguenay-Lac-Saint-Jean montrent un couvert arbustif plus important alors que les herbacées sont plus présentes dans les érablières de la Beauce.

LA DÉCOUVERTE DE L'ANNÉE AU PARC

En récoltant de fines particules de charbon enfouies dans le sol, elle a aussi déterminé, à la suite d'une datation au carbone 14, que

l'érablière située près du lac des Pères est présente à cet endroit depuis au moins 3680 ans. Ce ne sont évidemment pas les mêmes arbres qui sont là depuis tout ce temps, mais il y a des érables à cet endroit depuis 3680 ans! Cela ne permet pas de confirmer l'hypothèse selon laquelle les érablières se seraient installées au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours de la période d'invasions marines, mais ça démontre clairement que les érablières sont présentes depuis très longtemps.

UN JEUNE PARC REMPLI DE VIEILLES FORÊTS

Après les vieilles forêts de la vallée des Fantômes, on apprend maintenant que les érablières du parc national des Monts-Valin sont présentes sur le territoire depuis longtemps. Parce qu'elles changent la perspective temporelle de la forêt Valinoise, ces nouvelles connaissances apportent une autre vision de ce territoire protégé et ajoutent certainement à son unicité. Les chercheurs et responsables du parc y voient un enjeu de conservation important.

Source : Blogue Parcs Québec Conservation (www.parcisquebec.com)



Entretien Mécanique
Fabrication diverse
Conception en tout genre
Installation d'équipements industriels

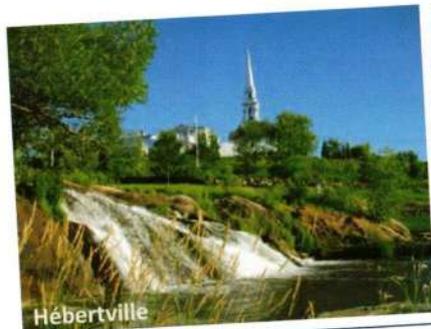
Scierie - Rabotage
Papetière - Fonderie

*Merci à notre clientèle
et nous vous souhaitons un
bon Festival de la bernache!*

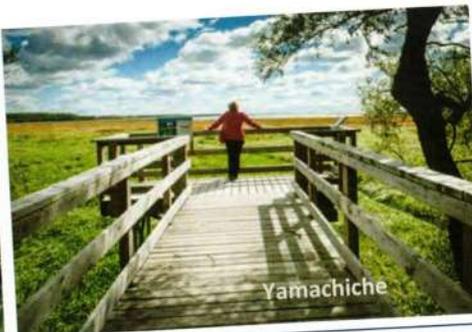
Yannick Tremblay et Jean Pellerin

418 674-1368 | Téléc.: 418 674-1445

Bulletin du réseau des Villages-relais



Hébertville



Yamachiche

Bonjour chers membres,

C'est avec fébrilité et plaisir que nous vous convions au 6^e Congrès de la Fédération. Le programme est maintenant disponible!

Le thème: « Plus qu'un label, une alliance entre sécurité et vitalité! » nous ramène aux fondements initiaux de la mission des Villages-relais. Ce concept, qui repose sur la sécurité des usagers de la route, ne peut s'épanouir pleinement sans la vitalité économique, touristique et sociale générée par la contribution des acteurs locaux, commerçants et élus.

En plus de nos collaborateurs habituels du MTME, nous accueillerons monsieur Cloutier d'Hydro-Québec concernant le déploiement du réseau de bornes de recharge ainsi que des représentants de la Fédération Française des Villages étapes. Ces derniers viendront échanger avec nous sur les initiatives qui ont marqué l'évolution de leur réseau au cours des vingt dernières années.

D'autre part, lors de la réunion du conseil d'administration du 22 mars nous avons travaillé sur le plan de

promotion estivale. Nous sommes à conclure une entente avec la Société des attractions touristiques du Québec pour une visibilité sur leur site quebecvacances.com qui compte plus de 3 millions de visites annuellement. Du mois de mai à août nous aurons une bannière invitante à participer au tirage de forfaits dans les Villages-relais. À cet effet, nous solliciterons prochainement quelques entreprises d'hébergements afin d'organiser le tout. Nous aurons également un article dans le bulletin *Quoi faire au Québec* envoyé à 170 000 abonnés.

Par ailleurs, nous récidivons encore cette année avec une activité réseautage 5 à 7 pour les municipalités qui viendront aux Assises de l'UMQ. Nous pensons que c'est une belle occasion de vous rencontrer afin de partager nos dernières réalisations et faire le point sur vos préoccupations. Vous êtes conviés à venir nous rejoindre le 11 mai prochain à Québec. Rendez-vous au Bar Le Fou du Roy de l'Hôtel Palace Royal, au 775, avenue Honoré-Mercier.

Gilbert Simard, président



Facebook.com/villagesrelais



@villagesrelais



www.villages-relais.qc.ca

Volume 6, no 10— Mars 2016

FÉDÉRATION DES
Villages-relais
DU QUÉBEC

12, route 116 ouest, C. P. 1050
Danville (Québec) J0A 1A0
819 839-3444
www.villages-relais.qc.ca
info@villages-relais.qc.ca

À mettre à l'agenda :

**6^e CONGRÈS
DES VILLAGES-REALAIS**
Du 25 au 27 mai 2016
à Nicolet

Prolongation
Jusqu'au 30 mars 2016

Pour Participez au
Concours
Prix Inspiration
Faites nous connaître vos
bons coups!

[http://www.villages-relais.qc.ca/
inspiration](http://www.villages-relais.qc.ca/inspiration)

En partenariat avec le Ministère des
Transports, de la Mobilité durable et
de l'Électrification des transports
(MTME)

Bulletin du réseau



Volume 6, n°10— Mars 2016

FÉDÉRATION DES
Villages-relais
DU QUÉBEC

Comment dynamiser votre municipalité et la rendre plus attractive pour les voyageurs

Le réseau de veille en tourisme assure une vigie sur les diverses tendances et relève les points forts de certaines expériences touristiques appréciées par les voyageurs.

Voici un extrait d'un article paru il y a quelque temps, mais qui nous apparaît toujours actuel:

Le Québec compte plus de 1 000 municipalités de moins de 10 000 habitants. L'offre touristique en région repose en grande partie sur ces localités et ce sont les particularités de chacune qui contribuent au succès de l'expérience du voyageur.

Certaines petites communautés, ici comme ailleurs, s'avèrent très dynamiques et proposent des milieux de vie attrayants par leur style de vie, l'offre culturelle et artistique, les loisirs, l'authenticité du paysage, etc. **Voyager autrement**, pour prendre le temps de découvrir le milieu, ses produits, ses attraits, ses événements, et être en contact avec la population locale, les artisans et les producteurs. Voilà autant d'aspects qui favorisent le tourisme dans les petites municipalités.

Prendre le temps, c'est s'ouvrir à de nouvelles rencontres, mieux s'imprégner des lieux où l'on se trouve et redécouvrir la nature, la culture et la gastronomie d'une région !

Le groupe The Association for Enterprise Opportunity créait, il y a quelques années, le concept Regional Flavor, ou **savoir régionale**. Ce concept vise à aider les localités rurales à orienter leur développement touristique.

Sources: <http://veilletourisme.ca/2012/11/07/comment-dynamiser-votre-petite-ville/>

On y propose cinq principes de base :

1. Aider les organisations locales à se surpasser, à demeurer uniques et à innover tout en mettant l'emphase sur leurs forces:

Favoriser les fournisseurs locaux; développer des partenariats; exprimer sa vision et ses objectifs de façon originale et unique; se présenter sous son meilleur jour.

2. Identifier les atouts spécifiques à la région et les mettre à profit:

Ce sont les personnes clés, les entreprises qui se démarquent, les organisations rassembleuses, et bien sûr, les attraits et activités touristiques.

3. Lier les atouts en créant des activités:

Lier les artistes, les producteurs de spécialités régionales, les spécialistes du patrimoine et les entreprises de loisirs autour d'un projet commun. S'assurer de nommer un leader, par exemple, un comité de revitalisation, pour mener à bien la réalisation de l'activité.

4. Encourager les visiteurs et les résidents à créer un lien émotif avec la région:

Identifier un atout distinctif et faire la promotion d'expériences authentiques, ceci vous permettra de vous démarquer.

5. Créer des liens stratégiques entre le milieu rural et les noyaux urbains environnants:

La plupart des visiteurs proviennent de la ville et aiment bien une transition en douceur pour les sortir de leur zone de confort. Prévoir cet aspect dans les aménagements.

Petit rappel

Les petites municipalités n'échappent pas aux grandes tendances de l'heure. Les médias sociaux, les appareils mobiles et l'accès WiFi sont de plus en plus indispensables au voyageur.

Rappelons que le site Web de la Fédération est de plus en plus achalandé et que tous vos commerces y sont géoréférencés. Ceci permet aux usagers de la route de localiser rapidement les services dont ils ont besoin.

À cet effet, nous insistons sur l'importance de faire la mise à jour des informations des commerces sur le site (<http://www.villages-relais.qc.ca/>) pour tout changement d'horaire ou ajout de commerces et de services.





Nouvelles de votre club Fadoq

ACTIVITÉ ATELIER MÉMOIRE

Deux personnes ont soumis un texte qui avait comme cadre «Ma plus belle histoire» 2015-2016. Ce concours provincial est organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement. Raymond Gagnon, gagnant d'une Mention spéciale pour son texte «l'Alcatraz, juste pour voir» et Monique Lapointe a présenté un texte intitulé «Des gouttes de bonheur». L'équipe de l'atelier mémoire vous dit bravo. Merci à notre enseignante Annie Roy qui sait rendre cet atelier très intéressant.

SOIRÉE DANSANTE 19 MARS CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Soirée offerte gratuitement à la population de Saint-Fulgence en remerciement de sa fidélité envers son club Fadoq qui compte actuellement 322 membres. Merci à vous tous de nous encourager. **La carte de membre se vend 25 \$/année.** Vous pouvez devenir membre ou renouveler votre abonnement 24 mois au coût de 45 \$.

En plus d'encourager votre club, plusieurs rabais vous sont offerts. (Ex : 5 \$ de rabais par mois avec la téléphonie Vidéotron, Intact assurance et autres).

Suivez-nous sur Facebook et devenez nos amis. 

Venez nous rencontrer à notre kiosque au
Festival de la Bernache, les 7 et 8 mai.

Après 6 ans à la présidence du club Fadoq, Fraternité de Saint-Fulgence, Lise Lavoie termine son mandat. Le Conseil d'administration et ses membres la remercient pour le travail exceptionnel qu'elle a accompli, sa générosité de même que son empathie.

Ginette Houde, secrétaire



Desjardins
Caisse de la Rive-Nord
du Saguenay



*Fière partenaire du
Festival de la bernache*

Chronique Info-Aînés



J'ai le plaisir de vous présenter l'Association de la Fibromyalgie Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Association de la
FIBROMYALGIE
du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Vous souffrez de fibromyalgie et vous désirez recevoir du soutien, c'est l'organisme qui pourrait vous aider. L'association a pour mission :

- Permettre aux membres d'exprimer leur détresse tout en travaillant à dédramatiser la situation.
- Les renseigner afin qu'ils préviennent mieux les effets de la maladie et profitent d'une meilleure qualité de vie.
- Encourager et soutenir leur participation à des activités créatives, sociales et de prise en charge de soi.
- Sensibiliser l'entourage et la société en général à cette problématique.
- Favoriser et faciliter par ces moyens le maintien ou le retour à la vie active aux personnes atteintes lorsque cela est envisageable.

Voici leurs services :

- Soutien moral et écoute téléphonique
- Rencontre-partage : Saguenay _ 3^e mercredi de 10 h à 12 h
- Ateliers et conférences
- Activités sociales diverses

Si vous désirez devenir membre, un coût de 15\$ vous sera demandé lors de votre inscription.

Pour joindre l'organisme et pour inscription : 418-602-3552.

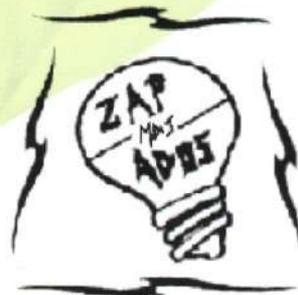
Pour de plus amples informations, vous pouvez joindre Audrey Deschênes, intervenante de milieu auprès des aînés de Saint-Fulgence au 581-306-5266.



région Saguenay-
Lac-saint-Jean - Ungava
Fraternité de Saint-Fulgence



Le Cercle de Fermières de Saint-Fulgence



Maison des jeunes

Bonjour à tous,

C'est pour moi un grand plaisir de prendre un espace dans ce journal pour présenter notre association à ceux qui ne la connaissent pas encore.

Qu'est-ce que les **CFQ** ? (*Cercle de Fermières du Québec*)

C'est un organisme sans but lucratif, apolitique qui regroupe des femmes de tous les milieux, sans distinction sociale ou religieuse. Il ne faut pas oublier que c'est la plus grande association de Femmes au Québec. La devise est : **Pour la terre et le foyer**. La mission : **l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la transmission du patrimoine culturel et social**. Quelle fierté, pour nous de faire partie de cette association!

Concrètement, nous à Saint-Fulgence, notre cercle est un lieu d'échange autant social qu'artisanal. Nous partageons nos connaissances dans un climat joyeux et amical. Nous avons la chance de rencontrer des femmes extraordinaires, généreuses, adroites et qui n'ont pas peur de relever des défis.

Voici, parmi bien d'autres, des réalisations de notre Cercle.

Des activités de financement ont été menées de main de maître pour différentes causes sociales (*OLO, MIRA, ACWW et causes locales ou régionales*). Des vêtements pour bébés (bonnets, bas, mitaines) ont été confectionnés et remis à la maison des naissances. Des cours de base et de perfectionnement en tissage, tricot, broderies et autres, nous sont continuellement offerts. L'artisanat jeunesse est aussi dans nos priorités. Certains dossiers sociaux demandent également notre implication. Le bénévolat ne nous fait pas peur. Le Cercle de Fermières est toujours présent dans les différentes activités de la paroisse. Je pourrais en ajouter encore et encore mais, si vous voulez en savoir plus, venez nous rencontrer.

La réalisation de nos activités prouve à quel point le travail d'équipe est nécessaire. Pour mener à bien tous nos projets, chaque membre de différents comités joue parfaitement son rôle afin de démontrer que nous poursuivons un objectif commun. Le dynamisme, l'esprit de solidarité et la collaboration de nos membres sont précieux et nous assurent un avenir prometteur.

Nos portes sont toujours ouvertes, vous êtes toutes les bienvenues!

Bonne saison estivale!

Bertha Brisson

MARCHÉ AUX PUCES les 7 et 8 mai FESTIVAL DE LA BERNACHE THÈME : LA FAMILLE

Vous avez fait votre grand ménage et vous avez des objets vous départir qui pourraient servir à une autre famille, nous ramassons!

Vous pouvez aussi réserver votre table au coût de 20\$
418 674-2809

RETOUR DE BOUTEILLES ET CANNETTES CONSIGNÉES

**BMR ACHILLE TREMBLAY ET FILS LTÉE
ET SUPER SAGAMIE PLUS**

Lorsque vous retournez vos bouteilles et/ou cannettes aux endroits mentionnés ci-haut, demandez de remettre le montant du retour le compte de votre Maison des jeunes.

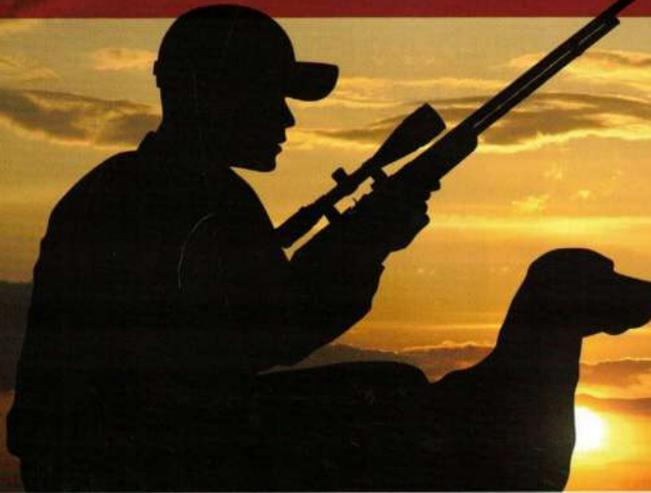
Une autre belle façon d'encourager votre Maison des jeunes tout au long de l'année!

Merci à tous ceux qui ont participé à notre show bénéfice. Au total 180 billets ont été vendus et 120 personnes ont assisté. Ce fut un grand succès. Un gros merci aux membres des 3 groupes qui ont donné de leur temps pour la Maison des jeunes. Nous remercions les gens à la sécurité, les employés de la salle, les bénévoles pour le bar et l'accueil. À l'année prochaine!!!!



ACHILLE

Tremblay et Fils Ltée



VENTE D'ARMES À FEU ET DE MUNITIONS

418 674-2561 / 418 674-2436

555, route Tadoussac, Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0

BMR



À l'intérieur de l'épicerie et de la Quincaillerie Achille Tremblay



SPÉCIAL

SAUCISSE
DE VEAU

998\$

LB

ON ACHÈTE ET
ON MANGE
LOCAL

boucherie manu

CLIQUEZ



Conception et impression

les imprimeurs
associés iclt commerciale